

Métiers de l'audiovisuel, option : gestion de la production

RNCP20689 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTS — Brevet de technicien supérieur
Code(s) NSF	323
Formacode(s)	46244
Code(s) ROME	L1302
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/10/2022

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Communiquer, formuler

Étudier le projet et évaluer sa faisabilité

Contribuer au développement du projet

Préparer financièrement le projet

Prendre en compte les aspects juridiques du projet

Organiser et planifier un projet de production

Organiser, coordonner et gérer

Assurer le suivi financier et juridique

Préparer, archiver

Planifier, déclarer

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du brevet de technicien supérieur Métiers de l'audiovisuel, option Gestion de la production contribue à la mise en place et au suivi administratif, juridique et financier d'un projet audiovisuel. Pour cela, il participe à la réunion et à la gestion des moyens matériels, humains et financiers nécessaires.

Dans le cadre de sa spécialité et en fonction du degré d'autonomie dont il dispose, il analyse la situation, évalue les besoins, met en place les moyens, planifie et organise les activités, assure la logistique, contrôle l'évolution et le déroulement du projet en veillant au respect de l'enveloppe budgétaire.

Il exerce son activité sous la responsabilité d'un producteur ou d'un responsable de production en relation permanente et en étroite collaboration avec des équipes artistiques et techniques qui peuvent, selon la complexité du projet, impliquer un grand nombre de professionnels spécialisés.

Il veille à organiser la circulation des informations nécessaires au bon déroulement du projet. Il a régulièrement recours à la langue anglaise dans ses relations avec l'environnement et pour utiliser la documentation professionnelle.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- sociétés de production audiovisuelles ou cinématographique ;
 - sociétés de production de commande ou institutionnelle ;
 - sociétés de production multimédia ;
 - sociétés de production de spectacles et de manifestations culturelles ;
 - prestataires techniques en son, vidéo ou multimédia ;
 - prestataires en postproduction (montage, effets spéciaux...) ;
 - agences de publicité ;
 - sociétés d'édition de supports audiovisuels et multimédia ;
-
- société de diffusion : chaînes de télévision, communication ou évènementiel.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- assistant de production ;
- attaché ou adjoint de production ;
- adjoint de chef d'atelier de production ou de chargé de production ;
- responsable de planning ;
- régisseur.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Universitaires, enseignants, professionnels

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 313 €
Selon la branche	7 000 € – 9 549 €

Prise en charge	Branches concernées
9 313 €	Valeur par défaut · 202 branches
9 549 €	CPNEF Spectacle Vivant, CPNEF de l'audiovisuel, CPNEFP Professions de la Photographie
9 504 €	CPNE de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition de musique, CPNEF de l'Exploitation cinématographique et de la Distribution de films, CPNEFP de la branche des prestataires de services du secteur tertiaire
9 457 €	CPNEF de la Publicité
9 327 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
8 730 €	CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager
8 100 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
7 000 €	CPNE Banque

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/10/2022
--	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP885

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Enquête génération du Céreq (<http://www.cereq.fr/index.php/themes/Acces-aux-donnees-Themes/Enquetes-d-insertion-Generation>).

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/20689/>